

Dossier de presse  
Conférence de presse  
Archevêché d'Aix-en-Provence  
Lundi 17 janvier 2011

Paris, le 17 janvier 2011

## Dossier de presse

### Sommaire

communiqué de presse : Un miracle attribué à Jean-Paul II reconnu par Benoît XVI

- Fiche 1 La guérison de Sœur Marie Simon-Pierre
- Fiche 2 Sœur Marie Simon- Pierre : photos avant et après sa guérison
- Fiche 3 A la suite de cette guérison... récit des Petites Sœurs
- Fiche 4 Bienheureux, saint : de quoi parle-t-on ?
- Fiche 5 Chronologie des procédures pour la béatification de Jean-Paul II
- Fiche 6 Prière de remerciement de Petite Sœur Marie Simon-Pierre
- Fiche 7 Pour en savoir plus sur Jean-Paul II
  - . sur le site du Vatican : <http://www.vatican.va/>
  - . sur le site de l'Église catholique en France : <http://www.eglise.catholique.fr/>  
(Dossier spécial)
  - . Autres ressources

**En annexe** : Un dépliant de présentation des Petites Sœurs des Maternités catholiques » : À l'origine de la congrégation, une histoire de famille, les Institutions « Maternités catholiques », de l'œuvre sociale à la Congrégation religieuse, les Petites Sœurs en France et au Sénégal...

Site : <http://maternites-catholiques.cef.fr>

## Sœur Marie Simon Pierre, sa maladie, sa guérison

### Qui est Sœur Marie Simon Pierre ?

- ✓ Née le 27 février 1961 à Cambrai (Nord)
- ✓ Ainée de 5 enfants
- ✓ Entrée dans l'Institut des Petites Sœurs des Maternités Catholiques en 1982, elle y a fait Professionnelle perpétuelle (engagement à vie) en 1993.

### Que s'est-il passé pour elle ?

- ✓ La guérison soudaine, totale et inexplicable dans l'état actuel de la science médicale, d'une maladie de Parkinson traitée depuis 2001.

### Quand cela s'est-il passé ?

- ✓ Au cours de l'année de l'Eucharistie proposée par le Pape Jean Paul II, durant la nuit du 2 au 3 juin 2005, soit exactement deux mois après le décès du Pape Jean Paul II, la veille de la Solennité du Sacré Cœur de Jésus.

### Où ça ?

- ✓ A l'Etoile, Maternité Catholique de Provence, Puyricard (Aix en Provence), un des lieux de mission des Petites Sœurs des Maternités Catholiques. Plus précisément : dans la Maison de Communauté appelée "La Source".

### Dans quelles circonstances ?

- ✓ A l'occasion d'une prière de neuf jours (neuvaine), pour demander à Dieu la guérison de Petite Sœur Marie Simon-Pierre par l'intercession du Pape Jean Paul II, prière dite successivement par toutes les communautés de Petites Sœurs à partir du 14 mai 2005, sur demande de la Supérieure générale.

### Pourquoi cette demande de prière ?

- ✓ Parce que Petite Sœur Marie Simon-Pierre était atteinte de la même maladie que le Pape Jean Paul II, maladie qui compromettait de plus en plus son travail de Surveillante de néonatalogie.
- ✓ Parce que la guérison de la Petite Sœur lui permettrait de continuer à assumer son service professionnel. Même si elle-même avait fini par accepter sa maladie et la perspective prochaine du fauteuil roulant, considérant qu'elle ne serait pas moins Petite Sœur en étant malade.
- ✓ Comme une grâce spéciale demandée à Dieu pour que le Pape Jean Paul II puisse être reconnu par l'Eglise comme un Saint, afin d'obtenir, par sa prière auprès de Dieu, un soutien dans la mission spécifique et prophétique des Petites Sœurs des Maternités Catholiques pour le monde de ce temps, au service de la Famille et de la Vie.
- ✓ Parce que l'Institut vit tout particulièrement de l'enseignement du Pape Jean Paul II sur la famille et la vie.

### Cette guérison, un miracle ?

- ✓ En déclarant qu'elle constitue un miracle, le Pape Benoît XVI, au terme d'un examen rigoureux du cas, y reconnaît un signe que Dieu, Créateur du monde, fait à notre temps, pour nous inviter à croire à son Amour, à nous laisser sauver par Jésus-Christ, vainqueur de tout mal, à nous engager avec son aide sur les chemins de l'amour, en particulier du petit, du pauvre, du malade...

## **Soeur Marie Simon-Pierre**

### **avec un de ses neveux, avant et après sa guérison**

(2 Photos : DR)



## À la suite de cette guérison ...Récit des Petites Sœurs

Durant son Pontificat Jean-Paul II a toujours manifesté son attention aux plus petits et aux malades. Lui-même a connu la souffrance, la maladie, la dépendance. Parmi les faits qui touchent à la guérison de Petite Sœur Marie Simon-Pierre, ce qui, à la fois nous surprend et nous bouleverse, c'est le grand mouvement de prière qui nous arrive du monde entier. Nous sommes, en cela, rejointes dans notre charisme au service de la vie et de la famille.

### Une publicité imprévue...

Après le 2 juin 2005, date de la guérison de Petite Sœur Marie Simon-Pierre, nous gardons le silence, en attendant la réponse de Rome. Cela dure 2 ans, jusqu'au jour où, suite à un article d'un journal italien sur le net, le Figaro publie lui aussi un article, le mercredi 28 mars 2007 à 20 h 09, titrant : « *Sœur Marie Simon-Pierre la miraculée de Jean- Paul II* ». Pendant trois jours de nombreux journalistes nous appellent ou viennent, désireux de tout savoir. Des articles paraissent dans la presse en France, en Italie et dans le monde entier. Le jeudi 29 mars 2007 : Mgr FEIDT, archevêque d'Aix et Arles, annonce une conférence de presse. Le vendredi 30 mars 2007, conférence de presse à Aix-en-Provence. Petite Sœur Marie Simon-Pierre est face aux journalistes, en présence de Monseigneur Feidt et d'autres personnalités. À la sortie, demandes d'interviews des journalistes. Sœur Marie Simon Pierre est accompagnée de Sœur Marie Thomas (sa Supérieure lors de la guérison, qui deviendra la Mère générale en juillet 2007).

### Et l'espérance pour les malades...

Immédiatement, les malades contactent eux aussi la Petite Sœur. Ils comprennent la force de la prière communautaire et la puissante intercession de notre bien aimé Pape Jean-Paul II. Dès le 29 mars 2007 arrive la première lettre, qui sera bientôt suivie de très nombreuses autres.

En une semaine, 70 lettres, et plus de 35 messages électroniques arrivent de partout, en grande majorité de France et d'Italie. Plus les innombrables appels téléphoniques.

Le témoignage de Petite Sœur Marie Simon Pierre donne espérance aux malades et à leurs familles. Les appels téléphoniques et les différents courriers arrivent dans chacune de nos communautés. Les malades savent que les courriers suivront et ils font appel à la prière communautaire.

Lettres émouvantes et confiantes. Les intentions sont diverses : actions de grâces avec nous, demandes d'intercession, témoignages... Ce sont des malades parkinsoniens, des malades atteints de cancer, des couples en désir d'enfants, des

### Fiche 3

parents d'enfants malades ou nés prématurément, des personnes handicapées, adultes ou enfants, des appels à l'aide dans différentes souffrances. Ces lettres sont parfois accompagnées de photos de la personne pour laquelle il faut prier. Tous ces messages affluent du monde entier : principalement de France et d'Italie, mais aussi Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Pologne, Brésil, Argentine, Espagne, Canada, Belgique, Mexique, Etats-Unis, Congo, Suisse... Toutes les personnes ayant mis leur adresse postale reçoivent une réponse personnelle accompagnée d'une image de Jean-Paul II avec la neuvaine proposée par l'Eglise pour demander des grâces de guérison par son intercession. Les prénoms des malades confiés à notre prière sont inscrits sur notre site internet. Le 2 avril est pour nous l'occasion de prier plus particulièrement pour chacun d'eux et de rendre grâces pour la présence de Jean Paul II à nos vies.

Des échanges se créent avec certains de ces malades ; des liens se poursuivent encore à ce jour. Ces lettres continuent d'arriver encore aujourd'hui : plus de 300 messages au total.

## Bienheureux Saint.... de quoi parle-t-on ?

### Qu'est-ce qu'un Saint, une Sainte ?

Par leur baptême dans l'Esprit Saint, **tous les chrétiens sont appelés à devenir saints**. Convaincu que les saints et les saintes ont toujours été source de renouvellement dans les moments les plus difficiles de l'histoire de l'Eglise, le pape Jean Paul II a fait de cet appel à la sainteté le programme de toute l'activité pastorale de l'Eglise pour le XXI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Cependant l'Eglise catholique distingue les chrétiens et chrétiennes défunts qu'elle entend proposer aux fidèles comme modèles de vie et comme intercesseurs auprès de Dieu, pour soutenir leur espérance<sup>2</sup>. Par décision du pape, elle déclare solennellement ces hommes et femmes : **bienheureux**, par la **béatification**, puis étape ultime éventuelle, **saint**, par la **canonisation**

**Les critères de la sainteté** : Ce sont, non pas des œuvres extraordinaires, ni une grande renommée de bonté, ni encore des prodiges accomplis, mais « *la perfection de la charité en édifiant les autres* »<sup>3</sup>, la perfection de l'amour, sur une durée conséquente, dans la conformité à la volonté de Dieu par tous les engagements d'une vie.

### Comment un fidèle est-il déclaré Bienheureux ou Saint ?

Les différentes étapes

**1 - La demande à un postulateur.** Lorsque des fidèles souhaitent qu'une personne soit *canonisée*, c'est-à-dire déclarée sainte, ils confient leur demande à un **postulateur**. Celui-ci s'adresse à l'évêque du lieu où est mort le fidèle. Ce peut être l'évêque lui-même qui lance la procédure, en désignant un postulateur. Celui-ci, clerc, laïc ou association de fidèles, est chargé de promouvoir la demande auprès de l'évêque puis du Vatican.

**2- L'enquête diocésaine** Elle est confiée par l'évêque à un délégué, ainsi qu'à un *promoteur de justice* qui veille au respect de la légalité de la procédure et à un **actuaire** qui en est le greffier.

Le premier élément pris en compte est la réputation de sainteté du fidèle dans le peuple chrétien. On doit pouvoir constater aussi l'absence de culte public envers le fidèle. On ne fabrique pas les saints !

**3- La transmission à la Congrégation romaine pour les Causes des Saints (CCS).** A l'issue de l'enquête diocésaine, les actes - biographie critique, dépositions de témoins, écrits éventuels et

---

<sup>1</sup> Lettre *Novo millennio ineunte*, 2001, n. 31.

<sup>2</sup> Cf. Catéchisme de l'Eglise catholique, n. 828.

<sup>3</sup> Concile Vatican II, Constitution *Lumen Gentium*, n. 39.

## Fiche 4

autres documents - sont transmis par l'évêque à la CCS. A ce stade, le fidèle concerné est appelé *Serviteur* ou *Servante de Dieu*.

**4- L'examen par la congrégation romaine.** Après validation de l'enquête diocésaine, par la Congrégation. l'instance romaine prépare la documentation à soumettre à l'examen des historiens et de théologiens qui donnent un avis critique, puis du *promoteur général de la foi* – autrefois surnommé *avocat du diable* – dont le rôle est de présenter les éventuels arguments contraires à la béatification ou canonisation. Les cardinaux et évêques délibèrent en dernier lieu.

**5- L'héroïcité des vertus.** C'est le congrès des cardinaux et évêques qui décide alors de l'opportunité de soumettre le cas au pape en vue de la déclaration d'*héroïcité des vertus*, c'est à dire « la perfection de l'amour humain et chrétien, et son déploiement dans toute la vie ». Ce décret une fois publié par décision du pape, le fidèle est qualifié de *Vénérable*.

**6- La reconnaissance d'un miracle.** Sauf pour un martyr, c'est une étape nécessaire avant la béatification. Phénomène prodigieux ou guérison inexplicable dans l'état actuel de la médecine, le miracle comporte une dimension spirituelle essentielle à sa qualité de signe de la volonté de Dieu. Il fait d'abord l'objet d'une *enquête diocésaine* menée là où a été constatée une guérison ou le phénomène, puis la procédure se poursuit devant la Congrégation romaine pour les causes des saints. Au cours de ce procès sont recueillis témoignages, documents, expertises scientifiques. Au terme de la procédure romaine, le congrès des cardinaux et évêques délibère sur l'opportunité de présenter le cas au *pape* en vue de la déclaration d'un miracle obtenu par l'intercession du Serviteur de Dieu. Celui-ci ayant en mains l'avis de sa Congrégation, décide librement, en conscience.

**7- La béatification :** Foi du peuple chrétien dans la sainteté du fidèle, héroïcité de ses vertus, miracle attribué à son intercession sont trois arguments nécessaires à la décision du pape d'ordonner la *béatification* du fidèle, qui sera dès lors appelé *Bienheureux(-se)*.

**La canonisation** exigera la déclaration préalable d'un autre miracle survenu après la béatification. Un(e) bienheureux (se) canonisé(e) est déclaré *Saint(e)*.

**Béatification et canonisation constituent deux étapes possibles mais pas toujours réalisées d'un même parcours.** Autrement dit, certains fidèles sont déclarés bienheureux, mais ils ne seront pas déclarés saints. Les bienheureux (ses) font l'objet d'un culte public réduit à certains diocèses ou communautés religieuses. Les saint(e)s peuvent être fêtés dans l'Eglise universelle. Ils sont inscrits au *calendrier liturgique* de la prière publique de l'Eglise, pour être fêtés et priés à un jour déterminé.

Pour aller plus loin :

---

CONTACT-PRESSE : Jacques Carton

58, av. de Breteuil, 75007 Paris – [www.eglise.catholique.fr](http://www.eglise.catholique.fr)

Tél. 01 72 36 68 45 ; 06 27 51 49 24 – [Jacques.carton@cef.fr](mailto:Jacques.carton@cef.fr)



## Fiche 4

- Jean Paul II, Constitution apostolique *Divinus perfectionis Magister*, du 25 janvier 1983, in *La Documentation Catholique*, 80 (1983), p. 1138-1140.
  - Jean Paul II, *Lettre apostolique A l'aube du troisième millénaire*, 6 janvier 2001.
- Ces deux textes sont accessibles sur le site du Vatican : [www.vatican.va](http://www.vatican.va)

## Chronologie des procédures pour la béatification de Jean-Paul II

Elu pape le **16 octobre 1978**, Jean-Paul II est mort le **2 avril 2005**, au terme de l'un de plus long pontificats de l'histoire.

Parmi ses actes figure l'élévation au droit pontifical de l'Institut des Petites Sœurs des Maternités Catholiques, en 1982.

Le 18 mai 2005, le Cardinal Vicaire de Rome publiait un édit ordonnant l'ouverture de l'enquête diocésaine sur la vie et les vertus de Jean-Paul II, et sur les grâces en général obtenues par son intercession.

*Le 3 juin 2005, Sœur Marie Simon-Pierre était guérie d'une maladie de Parkinson par l'intercession de Jean-Paul II.*

*Le 17 mars 2006, ouverture de l'enquête diocésaine sur le miracle présumé à Aix-en-Provence.*

*Le 23 mars 2007, clôture de l'enquête diocésaine sur le miracle présumé.*

*Le 2 avril 2007, dépôt des actes de l'enquête sur le miracle présumé, à la Congrégation pour les Causes des Saints.*

Le **2 avril 2007**, clôture de l'enquête diocésaine sur la vie et les vertus de Jean-Paul II, en la basilique Saint Jean de Latran. Une partie de l'enquête avait été conduite en Pologne, à Cracovie.

Le **19 décembre 2009**, clôture du procès sur la vie et les vertus, à la Congrégation pour les causes des Saints, avec la publication du décret d'héroïcité des vertus.

*Le 14 janvier 2011, signature par Benoît XVI du décret de reconnaissance du miracle de la guérison de Sœur Marie Simon-Pierre et du décret ordonnant la béatification de Jean-Paul II à la date du 1<sup>er</sup> mai 2011.*

## Prière de remerciement proposée par Petite Sœur Marie Simon-Pierre

Père,  
De la fenêtre de ta maison,  
Jean Paul II nous voit et nous bénit.

Que son sourire d'humanité  
révèle à tous les hommes sa sainteté.

Par la puissance de son intercession,  
touche encore, sans te lasser, le cœur  
de ceux qui attendent compassion et guérison.  
Ton Fils Jésus n'a-t-il pas dit « Si tu crois, tu verras la Gloire de Dieu ? »  
Que ton amour de miséricorde fasse  
en chacun de nous toute chose nouvelle.

Vers Toi, Père, qui as suscité en ton Eglise  
ce pasteur selon ton Cœur,  
monte notre louange pour toute grâce reçue.

Amen.

Site des Maternités catholiques

Avance au Large – En action de grâce – Mère Marie Thomas, supérieure générale  
<http://www.maternites-catholiques.fr/actualites/actualite.php?IDA=16&ARCH=0>

## Jean- Paul II sera béatifié le 1<sup>er</sup> mai 2011, à Rome

### 1) Site du Vatican (Bureau de presse du Saint-Siège)

- Biographie en bref

[http://www.vatican.va/news\\_services/press/documentazione/documents/santopadre\\_biografie/giovanni\\_paolo\\_ii\\_biografia\\_breve\\_fr.html](http://www.vatican.va/news_services/press/documentazione/documents/santopadre_biografie/giovanni_paolo_ii_biografia_breve_fr.html)

- Discours

[http://www.vatican.va/holy\\_father/john\\_paul\\_ii/speeches/index\\_fr.htm](http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/index_fr.htm)

- Encycliques

[http://www.vatican.va/holy\\_father/john\\_paul\\_ii/encyclicals/index\\_fr.htm](http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/index_fr.htm)

- Lettres apostoliques

[http://www.vatican.va/holy\\_father/john\\_paul\\_ii/apost\\_letters/index\\_fr.htm](http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_letters/index_fr.htm)

- Jean-Paul II à travers les images :

[http://www.vatican.va/holy\\_father/john\\_paul\\_ii/index\\_fr.htm](http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/index_fr.htm)

- Voyages

[http://www.vatican.va/holy\\_father/john\\_paul\\_ii/travels/index\\_fr.htm](http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/travels/index_fr.htm)

### 2) Site Eglise catholique en France : Dossier spécial Jean- Paul II

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/vers-la-canonisation-de-jean-paul-ii-2.html>

#### . **La vie de Jean-Paul II**

- Biographie de Karol Wojtyła, Pape Jean-Paul II

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/biographie-de-karol-wojtyla-pape-jean-paul-ii.html>

- Le testament spirituel de Jean-Paul II

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/le-testament-spirituel-de-jean-paul-ii.html>

#### . . **Jean Paul II dans le monde**

- Les initiatives de Jean-Paul II

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/les-initiatives-de-jean-paul-ii-dans-le-monde.html>

---

CONTACT-PRESSE : Jacques Carton

58, av. de Breteuil, 75007 Paris – [www.eglise.catholique.fr](http://www.eglise.catholique.fr)

Tél. 01 72 36 68 45 ; 06 27 51 49 24 – [Jacques.carton@cef.fr](mailto:Jacques.carton@cef.fr)

- Les principales positions de Jean-Paul II

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/les-principales-prises-de-position-de-jean-paul-ii.html>

- Les voyages de Jean-Paul II

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/les-voyages-de-jean-paul-ii.html>

### . **Jean-Paul II et l'Eglise**

- Les actions majeures de Jean-Paul II dans l'Eglise

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/les-actions-majeures-de-jean-paul-ii-dans-leglise.html>

- Les grands textes

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/les-grands-textes-de-jean-paul-ii.html>

- Dialogue interreligieux et œcuménique

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/dialogue-interreligieux-et-dialogue-oecumenique.html>

### . **Jean-Paul II et la France**

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/jean-paul-ii-et-la-france.html>

- Les voyages en France

<http://www.eglise.catholique.fr/jean-paul-ii/les-voyages-de-jean-paul-ii-en-france.html>

---

## Autres ressources

. *Les Maternités Catholiques* : <http://maternites-catholiques.cef.fr>

. *Diocèse d'Aix et Arles* : <http://aixarles.cef.fr/>

. *Diocèse de Cambrai* : <http://www.cathocambrai.com/>

. *Diocèse de Grenoble* <http://www.diocese-grenoble-vienne.fr/>

. KTO : Sœur Marie Simon-Pierre se confie sur KTO

<http://www.eglise.catholique.fr/actualites-et-evenements/actualites/soeur-marie-simon-pierre-se-confie-a-kto-10762.html>